

Article 21 du Règlement

L'automne dernier, des représentants du Canada avaient exhorté le gouvernement de l'Afrique du Sud à commuer les sentences. Comme le Canada s'oppose à la peine de mort, et en signe de solidarité avec les Sud-Africains noirs et blancs qui luttent pour l'égalité raciale dans leur pays, j'exhorte le premier ministre (M. Trudeau), au nom de tout le caucus fédéral du NPD, à réclamer personnellement la grâce de ces trois Sud-Africains pendant qu'il en est encore temps et avant qu'une nouvelle effusion de sang ne vienne s'ajouter au bilan pour lequel l'Afrique du Sud blanche devra éventuellement rendre des comptes à cause de sa politique injuste.

Le premier ministre pourrait en profiter pour présenter des instances au nom de Nelson Mandela, dirigeant du groupe le plus important de la population sud-africaine, qui est maintenant en prison et dont le châtiment est devenu récemment si sévère qu'il risque, de même que d'autres prisonniers politiques importants, d'y laisser la vie.

* * *

[Français]

LE BILINGUISME

L'APTITUDE À COMMUNIQUER DU DÉPUTÉ DE SAINT-JEAN-OUEST

M. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Madame le Président, je me lève pour prendre la défense bien méritée d'un compatriote terre-neuvien, un homme terriblement mal représenté par une presse impitoyable. On a accusé mon bon camarade, mon ami intime, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), d'avoir moins d'aptitude à communiquer avec les francophones de ce pays qu'avec les autres groupes. Cette grossière allégation est une lâche distorsion qui ne doit pas être passée sous silence. Je connais le député de Saint-Jean-Ouest depuis 20 ans. Je le connais comme politicien fédéral. Je l'ai connu comme politicien provincial, comme Tory et comme libéral, et je puis vous assurer, madame le Président, sans craindre d'être contredit que pendant son mandat en politique provinciale, nous, à Terre-Neuve, nous en sommes venus à apprécier pleinement l'étendue de sa capacité à comprendre et à répondre au langage des pauvres, des chômeurs et des gens à revenu limité. Francophones, calmez vos craintes! Vous serez certainement aussi bien compris par le député de Saint-Jean-Ouest, une fois qu'il sera élu chef du parti progressiste conservateur. De cela, personne ne doute!

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

ON DEMANDE DE RÉÉQUIPER LES AVIONS DE MATÉRIAUX À COMBUSTION LENTE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Madame le Président, environ quarante-huit heures après le tragique incendie survenu sur le vol Dallas-Toronto d'Air Canada, ma famille et moi-même sommes allés sans crainte à Toronto, à bord d'un

Tampa d'Air Canada que nous considérons toujours comme une des compagnies aériennes les plus sûres au monde.

Tant que les enquêtes ne seront pas terminées au Canada et aux États-Unis, nous ne saurons pas exactement ce qui a déclenché un incendie dans les toilettes situées à l'arrière de l'avion, faisant vingt-trois victimes. Nous savons simplement que tout incendie à bord de l'avion le plus moderne peut se propager avec une rapidité effrayante. Un chimiste professionnel, qui a assisté à l'atterrissage forcé, a déclaré avoir vu la couleur de la fumée passer du blanc au gris foncé puis au noir, ce qui indiquerait selon lui que du PCV, du chlorure de polyvinyle était en train de brûler... Les passagers étaient cloués à leur siège sans pouvoir respirer.

Ce qui m'inquiète sérieusement, madame le Président, c'est que toute personne fumant dans un avion commercial peut accidentellement ou délibérément mettre le feu aux coussins, aux tissus, aux panneaux de plastique ou autres matériaux extrêmement inflammables à bord des appareils. Je serais instinctivement porté à interdire de fumer dans tous les avions canadiens. En pratique, ce règlement serait extrêmement difficile à faire respecter. Nous protégeons les passagers contre les armes à feu et les explosifs grâce à des appareils de détection, mais nous ne pouvons pas les empêcher de déclencher des incendies à bord des avions ou simplement de fumer en cachette dans les lavabos.

● (1415)

Néanmoins, le Parlement doit obliger nos transporteurs nationaux à rééquiper leurs avions de matériaux à combustion lente. Un expert en la matière déclare que cela coûterait aux voyageurs 2c. de plus par billet.

Mme le Président: A l'ordre.**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

CANADAIR—ON DEMANDE QUE LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL EFFECTUE UNE VÉRIFICATION INTÉGRÉE

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier, il nous a suggéré d'assister aux séances du comité pour y interroger le ministre qui siège à l'autre endroit. Malheureusement, nous n'avons obtenu aucune réponse.

M. Nielsen: Il n'a donné que des réponses évasives**M. Fennell:** C'est vrai, il nous a donné des réponses évasives.

Je tiens à signaler au premier ministre qu'en 1975, le ministre de l'Industrie et du Commerce a publié un rapport où il était dit que Canadair n'avait ni le matériel ni le personnel voulu pour construire entièrement un avion. En outre, en 1982, dans un autre rapport du même ministère, on affirmait que cette société allait perdre au moins 1.8 milliard de dollars, voire 2.3 milliards de dollars.